



Opération de Développement Rural de Fauvillers

Réunion de la CLDR, le 05/07/2023

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\CL20230705 Budget participatif CS\Fauvillers 20230705 PV CLDR comité sélection budget participatif.docx

Participants

CLDR : 14 participants et 10 excusés (voir liste en annexe)

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

- › Approbation du CR de la réunion du 02/02/2023
- › Budget participatif : sélection des projets recevables
 - Rappel des modalités du budget participatif
 - Présentation des 11 projets rentrés
 - Analyse des projets - recevabilité
- › Suite
- › Divers

M. Nicolas Stilmant, bourgmestre, accueille les participants.

Il précise qu'un certain nombre de membres sont excusés, car ils sont associés de près au dépôt d'un dossier dans le cadre de ce budget participatif et ont donc fait un pas de côté pour cette séance.

Approbation du compte rendu du 02/02/2023

Aucune remarque n'étant formulée, la CLDR approuve ce compte rendu.

Budget participatif : sélection des projets recevables

Le budget participatif est une décision du Conseil communal d'affecter une partie du budget communal à des projets émanant de la population (comités de quartier, associations de fait ou associations citoyennes dotées de la personnalité juridique). Il prend généralement la forme d'un appel à projets.

Les objectifs poursuivis visent le renforcement de la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable. Le but est d'également mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune.

Le Conseil communal a décidé de suivre l'avis de la CLDR (octobre 2022) et a approuvé l'idée de lancer un budget participatif de 10.000€, sur le modèle wallon, et de demander le subside maximal de 10.000€ (ce qui donnera un budget global de 20.000€).

Rappel des modalités du budget participatif

Le règlement – rappel de quelques règles

- Ce budget participatif nécessite une mobilisation citoyenne ; il s'adresse tout particulièrement aux ASBL ou aux collectifs d'au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes.
- Les projets déposés ne peuvent pas dépasser 40% du budget total, soit 8.000€ ; ils doivent correspondre aux objectifs du PCDR.
- Le Comité de sélection se compose des membres de la CLDR ; des membres de l'administration peuvent au besoin y être associés.
- L'analyse de recevabilité se base sur la grille d'évaluation établie par la Région wallonne.
- Si le budget global est dépassé par les projets jugés recevables, on passe aux votes citoyens sur la plateforme de participation. Ces votes compteront pour 50% de la cote finale et la sélection par la CLDR pour les 50 autres pourcents.

Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Un petit projet citoyen mobilisateur

- Il s'agit d'un projet qui favorise une dynamique collective et vise l'intérêt général.
Un projet relève de l'intérêt général lorsqu'il touche un nombre de personnes au-delà du cercle restreint de l'association/groupe de citoyens qui mène le projet et qu'il vise à améliorer la qualité de vie dans la commune, quel que soit le domaine dans lequel il s'inscrit. » - ce qui n'est pas d'intérêt privé.
- Il est réalisable facilement et à court terme.
- Il est durable dans le temps, au sens écologique ou temporel.
- L'objectif n'est pas d'équiper les associations. Les dépenses éligibles sont des investissements touchant le cadre de vie ou des dépenses matérielles pour la concrétisation d'un événement à portée communale.

La grille d'évaluation

Cette grille comporte 11 questions ; pour être recevable, le projet doit obtenir 11 oui.
Cf. en annexe la grille remise aux membres de la CLDR.

La méthodologie

Le but premier de la séance est d'analyser la recevabilité du projet et non de débattre sur le fond.

Les agents de développement présentent les 11 projets introduits les uns à la suite des autres ; ils sont classés par ordre alphabétique des villages.

Chaque membre dispose de la grille d'évaluation (cf. annexe) pour noter ses remarques et faire sa première analyse.

Ensuite, des échanges permettent de définir la liste finale des projets recevables.

Présentation des 11 projets rentrés et analyse des projets - recevabilité

Les présentations détaillées des projets se trouvent en annexe de ce compte rendu. Les éléments en surbrillance jaune représentent des questions à se poser.

Ci-dessous sont repris les éléments de débat et la décision quant à la recevabilité.

Pour entamer la discussion, le Comité de sélection exprime sa satisfaction :

- Le budget participatif a suscité un bel engouement ; ce qui est rassurant.
- Des projets originaux ont été proposés.
- Une belle diversité.
- Démarche très participative.

1) Fléchage marche gourmande Altitude 440

Ce dossier correspond à une dépense relative à un événement mobilisateur.

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions.

2) Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange

Ce projet vise la finalisation de l'aménagement de l'espace public convivial du village.

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions.

3) Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source vers le dessus du village de Burnon

Ce projet permet de relier en toute sécurité les extrémités du village ; il jouxte la placette où se trouvent une table et un banc.

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions.

4) Comité associatif des fêtes - Fauvillers : Du matériel et un lieu de stockage pour tous

Les associations réunies autour de ce projet ont clairement besoin de matériel et d'un lieu de stockage.

- Après une recherche de localisation, la Commune a donné son accord de principe sur la mise à disposition d'un terrain à la rue de la Misbour.
- Le Comité de sélection s'interroge cependant sur le montant global, qui ne tient pas compte de l'aménagement de la parcelle (chemin, dalle, plantations, bardage), et sur le prix indiqué pour les 2 containers.
- D'autre part, il estime que les bancs et tables font partie de l'équipement de base des associations. Dès lors, il suggère que des contacts soient pris avec le SI pour monter un dossier de demande de subsides au CGT, puisqu'ils serviront à l'animation de la commune.
- Le Comité de sélection suggère de revoir le projet, d'enlever les équipements du projet et de monter le montant disponible pour l'acquisition et l'installation des deux containers à 8.000€.

→ Si cette adaptation est opérée, le Comité jugera ce projet recevable. Son intitulé sera revu en « Comité associatif des fêtes – Fauvillers : Un lieu de stockage pour tous ». Contact sera pris avec le porteur pour confirmation.

5) Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville à travers 4 itinéraires

Ce projet vise à valoriser les richesses d'Honville, en mettant en évidence le patrimoine et la nature par 4 itinéraires de promenade, dont un pédagogique. Il a suscité deux questions :

- Le balisage envisagé sera-t-il en accord avec les règles du CGT ?
- Les itinéraires identifiés se trouvent-ils sur des chemins officiels, repris à l'atlas des chemins ?

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions de la grille.

6) Atelier de crochet « Crochetons » - Maison de Volaille

Les documents relatifs à l'ASBL (PV et statuts) n'ont pas été transmis avec le dossier.

L'intérêt général n'est pas atteint car le public visé est fort restreint (4 résidents et 4 habitants).

La durée du projet est limitée à un an, avec une activité tous les 15 jours.

Les postes demandés relèvent davantage de frais de fonctionnement et de frais non éligibles (matériel, frais de déplacement et rémunération).

→ Le Comité de sélection juge ce projet non recevable. Il suggère à la Maison de Volaille de prendre contact avec le Plan de Cohésion Sociale de Fauvillers afin d'étudier la possibilité d'un partenariat futur et ainsi permettre la réalisation de ce projet. Ou de se tourner éventuellement vers certaines fondations ou organismes spécifiques (Fondation Roi Baudouin, loterie nationale, ...)

7) Chapiteau de convivialité Menufontaine

- Le projet concerne l'acquisition d'un chapiteau (équipement) pour un groupement spécifique. L'intérêt général est donc limité.

- Afin de ne pas créer de précédent, le Comité décide d'écarter les projets constituant des dépenses d'équipement d'une association.

- La Commune dispose déjà de tonnelles 4*4m qui sont prêtées aux associations. L'achat d'un chapiteau communal n'est pas envisageable car il est soumis à des règles de sécurité strictes.

→ Le Comité de sélection juge ce projet non recevable. Néanmoins, le besoin en équipement des associations locales étant important, la Commune va prochainement acquérir de nouvelles tonnelles afin de les mettre à disposition de l'ensemble des associations.

8) 1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire - Sainlez

Ce projet vise à entretenir la mémoire collective par la mise en place d'une scénographie dans le tunnel récemment construit.

Malheureusement, ce projet se situe sur un terrain privé, mis à disposition de l'association. Selon le règlement, il faut se trouver sur une propriété communale.

→ Le Comité de sélection juge ce projet non recevable.

9) AI Petite Escole réduit son empreinte énergétique Strainchamps

La maison de village a été confiée en gestion à l'ASBL pour l'euro symbolique. Dans ce cas de figure, la Commune estime qu'il revient aux ASBL d'investir si elles souhaitent améliorer l'infrastructure à leur disposition.

Cet investissement permettra de diminuer les coûts fixes de l'association et de réduire les prix de location (intérêt général des utilisateurs de la salle).

Il semblerait que ce bâtiment soit particulièrement énergivore et qu'il serait intéressant d'en analyser les causes.

Des batteries ont été proposées dans le devis obtenu. Celui-ci sera approfondi ; l'installation des panneaux photovoltaïques devra se faire encore en 2023, vu le changement de législation annoncé pour janvier 2024.

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions.

10) Tonnelles de quartier à Warnach

Le projet concerne l'acquisition d'équipement pour un groupement spécifique. L'intérêt général est donc limité.

Afin de ne pas créer de précédent, le Comité décide d'écarter les projets constituant des dépenses d'équipement d'une association.

→ Le Comité de sélection juge ce projet non recevable. Néanmoins, le besoin en équipement des associations locales étant important, la Commune va prochainement acquérir de nouvelles tonnelles afin de les mettre à disposition de l'ensemble des associations.

11) Panneaux photo de Warnach

Ce projet mettra en évidence la richesse architecturale du village et retracera son histoire à travers le temps.

→ Le Comité de sélection juge ce projet recevable et répond oui à toutes les questions.

Suites

Les 7 projets recevables vont être soumis aux votes de la population sur la plateforme de consultation de la FRW, du 14 juillet au 11 septembre. Les citoyens n'ayant pas accès à internet pourront également voter sur papier, à l'administration communale.

Un seul vote sera accepté par identité.

Le Comité de sélection se réunira le **lundi 18 septembre** pour procéder à la sélection des projets dans le cadre du budget participatif 2023.

Sophie Orban & Clémentine Descamps,
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY I +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 05/07/2023

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	X
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps	
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Goffin	Baudouin	Honville	X
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	X
M.	Holtz	Joseph	Tintange	
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	X
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
M.	Massaux	Vincent	Wisembach	
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers	X
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
M.	Bernard	Nicolas	Hollange	
M.	Besseling	Julien	Honville	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	X
M.	Gengler	Olivier	Bodange	
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Strape	Lionel	Malmaison	
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Annexe - Présentation des 11 projets

Budget participatif




1

Fléchage marche gourmande Altitude 440




Budget participatif




Fléchage marche gourmande Altitude 440 **1**

- Association de fait Altitude 440, regroupant Sainlez, Tintange, Warnach
- Pour la marche gourmande, achat d'un fléchage mobile adapté
- Localisation
 - Le long de la balade
 - Entreposage dans les locaux d'un des comités
- Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
 - Obj. 4 - Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement




Budget participatif




Fléchage marche gourmande Altitude 440 **1**

- Impact/intérêt général
 - Respect de la nature – moins de déchets
 - Aide à des œuvres communales
 - Meilleure visibilité du fléchage pour les participants.
- Coût estimé
 - Kit poteau + pied : 20*150€ = 3.000€
 - Balise en forex 5mm + impression recto/verso : 60*10€ = 600€
 - TVAC = 4.356€

Travaux par la commune
Achat de flèches réversibles et de supports pour les endroits sans possibilité de fixation

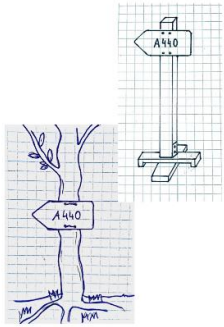



Budget participatif



Fléchage marche gourmande Altitude 440 **1**

- Durable
 - Matériau léger et durable produit par une société locale
 - Utilisation pendant plusieurs années
- Remarques
 - Estimation = moyenne entre 2 offres d'entreprises locales
 - Redistribution des bénéfices à une association de Fauvillers qui aide les enfants, les personnes sous dépendance ou en difficulté.
 - 250 à 300 participants à la balade de 10 km, l'avant-dernier dimanche d'avril.

Budget participatif




2

Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange




Budget participatif




Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange **2**

- ASBL Anim'Action Bodange
- Poursuite de l'aménagement de la place du village :
 - Aménagement d'une rampe PMR à l'arrière du pavillon
 - Aménagement d'une plateforme pour l'installation de toilettes mobiles
 - Aménagement d'un étroit chemin le long de l'espace de jeux
 - Pose d'une clôture de noisetiers pour sécuriser l'espace jeux
- Localisation
 - Bodange, au pied de la Fieltz | Division 1, Section C, excédent de voirie
- Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
 - Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale




Budget participatif




Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange **2**

- Impact/intérêt général
 - Poursuite des activités génératrices de lien social dans un endroit confortable, intégré dans un site paysager remarquable.
 - Accessibilité du pavillon aux PMR
 - Sécurisation de l'espace jeux
 - Halte pique-nique pour les touristes
 - Renforcement du sentiment d'appartenance à Bodange
- Coût estimé
 - Accès PMR – rampe en pavés 1.862€
 - Clôture en châtaigniers/noisetiers 300€
 - Chemin en dolomie 2.145€
 - Plateforme WC en pavés (2m*2m) 150€
 - TVAC = 5.393€

Travaux et entretien par la Commune

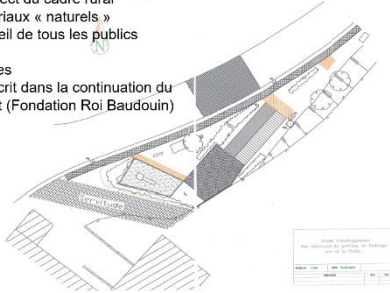



Budget participatif



Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange **2**

- Durable
 - Pérennité de l'association
 - Respect du cadre rural
 - Matériaux « naturels »
 - Accueil de tous les publics
- Remarques
 - S'inscrit dans la continuation du projet (Fondation Roi Baudouin)



3

Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source vers le dessus du village de Burnon



Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source à Burnon 3

- › Association de fait
 - › Réaménager le chemin reliant la rue de la Source à la rue Michau Pré
 - › Remplacer la zone enherbée par des dalles gazon sur 2 m de large
 - › Poser des drains
- › Localisation
 - › Chemin omniéré et enherbé reliant la rue de la Source à la rue Michau Pré dans Burnon
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
 - Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
 - Obj. 5 - Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal



Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source à Burnon 3

- › Impact/intérêt général
 - › Amélioration de la qualité de vie – chemin praticable et sûr facilitant le tour complet du village, à pied ou à vélo
 - › Renforcement des liens sociaux – favorisant les rencontres et échanges
 - › Sécurité accrue pour les enfants – éviter le carrefour principal
- › Coût estimé

› 100 m ² de dalles gazon	3.000€
› 100 m de drains	1.500€
› Terrassement	1.200€
› Main-d'oeuvre	2.250€
	TVAC = 7.950€
- › Travaux par la Commune



Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source à Burnon 3

- › Durable
 - › Utilisation de dalles gazon perméables > perméabilité du sol et biodiversité
 - › Installation de drains pour gérer l'écoulement des eaux pluviales et éviter les problèmes d'ornièrage et glissance
 - › Sensibilisation des habitants à l'entretien et préservation du chemin réaménagé.



4

Comité associatif des fêtes - Fauvillers
Du matériel et un lieu de stockage pour tous



Du matériel et un lieu de stockage pour tous à Fauvillers 4

- › Association de fait :
 - › Scouts
 - › grand-feu
 - › comité des jeunes
 - › crèche de Noël
- › Création d'un local de stockage (2 containers) et achat d'équipements
- › Localisation
 - › Fauvillers, rue de la Misbour – parcelle 103 9c
 - › Accord de principe de la Commune.
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants



Budget participatif



Du matériel et un lieu de stockage pour tous à Fauvillers

4

- › Impact/intérêt général
 - › Pérenniser les activités dans le village
 - › Conserver et améliorer le bon esprit villageois existant – alimenté et soutenu par les activités organisées par les associations.
 - › Encourager le bénévolat dans l'organisation d'activités.
- › Coût estimé

› Achat de 2 containers	4.000€
› Achat de 24 bancs et 12 tables	3.600€
› Frais de transport et d'installation des containers	400€
	TVAC = 8.000€

 - + Préparation du terrain
 - + Achat de mange debout
 - + Aménagement des containers (bardage, plantations)
- › Travaux par la Commune, avec assistance des associations



Du matériel et un lieu de stockage pour tous à Fauvillers

4

- › Durable
 - › Disposer d'un matériel protégé des intempéries > plus longue durée de vie et coûts limités de remplacement ou réparation.
 - › Investissements en matériel mieux ciblés et complémentaire au matériel déjà acheté par d'autres associations
- › Remarques
 - › Accord pour prêter la parcelle communale, via une convention d'occupation
 - › Prise en charge de l'achat de la tente par le Comité du grand-feu (4.000€)
 - › **Aménagement de la parcelle non estimé** : chemin d'accès, socle ou fondation
 - › **Permis d'urbanisme nécessaire** + bardage et plantations (115 jours)



Budget participatif



5

Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville à travers 4 itinéraires



4 itinéraires balisés à Honville

5

- › Groupement de 5 citoyens
- › Création de 4 itinéraires balisés, dont une balade didactique
 - › Balade des oiseaux (3,9km), champs nabelle (5km), de la patte d'oie (7,4km), des chevreuils (5,2km)
 - › Pose de panneaux didactiques/pupitres – lieux-dits, histoire, faune, flore | QR codes vers pistes audio
 - › Panneau d'information devant la MdeV
 - › Poteaux balisage, patrimoine
 - › Partenariat avec Totemus
- › Localisation
 - › Autour du village de Honville – chapelle, ancien lavoir, école, moulin, châlavoie, ruisseau de Guémonce, les barraques
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
 - Obj. 4 - Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement



Budget participatif



4 itinéraires balisés à Honville

5

- › Impact/intérêt général
 - › Mettre en valeur le territoire et le patrimoine
 - › Sensibiliser à la biodiversité
 - › Informer sur l'histoire du village
 - › Favoriser la convivialité (bancs)
 - › Susciter un sentiment d'appartenance
 - › Favoriser le slow tourisme
- › Coût estimé

› Panneau à la MdeV avec les itinéraires	504,57€
› Balises (avec et sans poteau)	1.573€
› Panneau didactique	1.452€
› Pupitre à 2 pieds	968€
› Poteau arbre et patrimoine	2.395,80€
› Bancs	1.197,90€
	TVAC = 8.091,27€
- › Travaux par le groupement de citoyens



4 itinéraires balisés à Honville

5

- › Durable
 - › Mise en valeur et sensibilisation au patrimoine et à la biodiversité
 - › Impact carbone limité : utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (bois)
 - › Intégration des panneaux et balises dans l'environnement.
- › Remarques
 - › Prise en charge par le comité de village du béton et du dépassement budgétaire
 - › Réalisation du projet par les porteurs, le comité et des habitants.
 - › En collaboration avec le PNHSFA, le Musée de la Grande Ardenne et les Naturalistes; Totémus; habitants pour la collecte des éléments historiques
 - › Pour le futur : agrémenter les autres itinéraires de panneaux didactiques.



Budget participatif



4 itinéraires balisés à Honville

5



4 itinéraires balisés à Honville

5





6

Atelier de crochet « Crochetons » Maison de Volaille



Atelier de crochet « Crochetons » Maison de Volaille

6

- › **ASBL**
- › Création d'un **atelier intégratif** autour de l'apprentissage du crochet
 - › **Pendant un an**, toutes les 2 semaines
 - › Pour 4 résidents et 4 habitants de Fauvillers
- › Localisation
 - › Fauvillers, la Maison de Volaille
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants**



Atelier de crochet « Crochetons » Maison de Volaille

6

- › Impact/intérêt général
 - › Accès à une activité dans la commune (facilité pour population moins mobile)
 - › Création de liens, valorisation de compétences, sortir de la solitude, ouverture sur le handicap
 - › Créations offertes à des associations.
- › Coût estimé

› Laine	400€
› Crochets	60€
› Formateur 2h sur un an	1.200€
› Déplacements du formateur	360€
	TVAC = 2.020€
- › Travaux par l'association



Atelier de crochet « Crochetons » Maison de Volaille

6

- › Durable
 - › Inscription sur un an
 - › Débriefings sur les objectifs et les possibles aménagements
 - › Don vers des associations



7

Chapiteau de convivialité Menufontaine



Chapiteau de convivialité Menufontaine

7

- › Association de fait / groupement citoyen
- › Acquisition d'un chapiteau
 - › qui pourrait aussi être mis **à disposition des citoyens**
- › Localisation
 - › Menufontaine, dans la cour de l'ancienne école
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants**



Chapiteau de convivialité Menufontaine

7

- › Impact/intérêt général
 - › Avec les bénéfices des activités, cadeaux aux enfants et aux aînés
- › Coût estimé
 - › **Achat du chapiteau** 4.699€
- › Travaux par le porteur
- › Durable
 - › Stockage dans un endroit sec et à l'abri





8

1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire Sainlez



1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire

8

- › ASBL La Mémoire Civile 1940-1945
- › Finaliser l'aménagement intérieur du tunnel métallique – scénographie
 - › « Le déminage de l'Ardenne »
 - › Représentation de la vie dans une dépendance agricole
 - › Chambre d'hôpital – prise en charge des blessés
 - › Vie dans la cuisine d'un abri pour sinistrés »
 - › Témoignages, photographies, panneaux didactiques, vitrines, film
 - › Accueil de groupes de 20 personnes (exposé et débats)
- › Localisation
 - › Sainlez, rue du 26 décembre, **terrain privé** face au 91 pour le musée et le tunnel métallique (mis à disposition de l'associations)
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - **S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants**
 - Obj. 3 - **Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale**
 - Obj. 6 - **Soutenir une économie circulaire et les circuits courts**



1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire

8

- › Impact/intérêt général
 - › Favoriser la rencontre de différentes générations et la cohésion des habitants autour de « la mémoire de la guerre 1940-45 en terre ardennaise »
 - › Informer les visiteurs sur leur passé en contextualisant les événements et réserver une attention aux jeunes
 - › Motiver les jeunes « passeurs de mémoire » à poursuivre la transmission de la mémoire orale et la conservation des lieux
 - › Sensibiliser et informer la jeunesse sur la xénophobie, le racisme, l'intolérance et la violence.
- › Coût estimé

› Vitrines	620€
› Projecteur et écran	822€
› Panneaux didactiques A1	500€
› Mannequins	1.500€
› Cadre photo numérique	130€
› Luminaires intérieurs	540€
› Flyers promotion touristique	500€
	TVAC = 4.612€



1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire

8

- › Travaux par l'ASBL
- › Durable
 - › Prise en compte équilibrée des impacts économiques, sociaux et écologiques.
 - › Différentes demandes de subventions et appels à projets
 - › Participation aux frais demandée aux visiteurs pour développer le musée.
- › Remarques
 - › Impact de la crise sanitaire (plus de visite), de l'augmentation du prix des matériaux et de la guerre en Ukraine > revoir le projet de 2017 à la baisse
 - › Inauguration prévue mi-2024 : 80^{ème} anniversaire de la bataille des Ardennes.



9

AI Petite Ecole réduit son empreinte énergétique Strainchamps

AI Petite Ecole réduit son empreinte
énergétique Strainchamps

9

- › ASBL Association Villageoise de Strainchamps
- › Installation de panneaux photovoltaïques **sur le toit de la MdeV**
 - › Pose d'un panneau de sensibilisation sur la réduction des consommations énergétiques du bâtiment
- › Localisation
 - › Strainchamps, maison de village
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 4 - **Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement**

AI Petite Ecole réduit son empreinte
énergétique Strainchamps

9

- › Impact/intérêt général
 - › La diminution des coûts énergétiques permettra de diminuer le prix des locations > intérêt pour les locataires de la salle
 - › Offrir plus de services aux villageois (moins de coûts fixes pour l'asbl)
 - › Aménagements complémentaires de la MdeV > augmentation des locations et des activités
- › Coût estimé

› Panneau explicatif 30*60 cm	300€
› Panneaux photovoltaïques	8.003€
	TVAC = 8.303€
- › Travaux par l'ASBL

AI Petite Ecole réduit son empreinte
énergétique Strainchamps

9

- › Durable
 - › Maintien de l'installation en ordre et gestion en bon père de famille
 - › Réduction des consommations énergétiques et sensibilisation des usagers
- › Remarques
 - › Engagement de l'association de prendre en charge les dépassements
 - › Panneau explicatif : motivation du projet, gestions à adopter lors des locations, reportage photos avant / après





10

Tonnelles de quartier à Warnach



Tonnelles de quartier à Warnach

10

- › Groupement citoyen / association de fait
- › Achat de **3 tonnelles** pour les fêtes de quartier, estampillées Warnach (avec 2 parois latérales et le lestage)
- › Localisation
 - › Warnach ; stockage à la MdeV
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants



Tonnelles de quartier à Warnach

10

- › Impact/intérêt général
 - › Favoriser l'accueil d'une halte pour la fête de quartier
 - › Offrir un outil pour l'organisation d'événements entre personnes d'un même village
- › Coût estimé

› Tonnelles 3*3	2.849,40€
› Tonnelle 6*3	2.371,50€
› Impression Warnach sur un côté du toit	117,00€
› Lestage	550,80
› Kit d'arrimage	<u>58,50€</u>
	TVAC = 7.196,11€
- › Travaux par la Commune



Tonnelles de quartier à Warnach

10

- › Durable
 - › Informations provenant d'un vendeur belge reconnu
 - › Qualité supérieure permettant un usage régulier
 - › Les tonnelles seront rangées dans un lieu sec et à l'abri de tout vandalisme.
- › Remarques
 - › La fête de quartier est organisée de manière itinérante de quartier en quartier. Mise à disposition d'une pelouse, d'en devant-de-porte, d'un garage pour un moment de partage « auberge espagnole ».
 - › Si enveloppe insuffisante, accord pour diminuer le nombre de tonnelles.
 - › 3 devis disponibles.





11

Panneaux photo de Warnach



Panneaux photo de Warnach

11

- › Groupement citoyen / Association de fait
- › Pose de panneaux didactiques en face de maisons représentées en photos anciennes
 - › Pose d'une toile calicot sur une façade de la MdeV ou un poteau électrique à l'entrée de la cour de l'école
- › Localisation
 - › Dans le village de Warnach,
 - › sur excédent de voirie ou domaine public
- › Objectifs du PCDR :
 - Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale



Panneaux photo de Warnach

11

- › Impact/intérêt général
 - › Fédérer le tissu social et entretenir une fidélité à la dimension communautaire du village
 - › Page d'histoire et de souvenir pour le tourisme local et les jeunes générations
 - › Travail de réalisation par des artisans et sociétés de notre région et commune
- › Coût estimé
 - › 4 panneaux 4.800€
 - › 1 toile calicot avec support 500€

TVAC = 6.413€
- › Travaux par la Commune
 - › Graphisme, photos et texte + socles et fixations panneaux par le groupement citoyen
 - › Reproduction photographique, structure pour le support, lettrage par des artisans et sociétés locales



Panneaux photo de Warnach

11

- › Durable
 - › Le socle est une base béton
 - › Utilisation de matériaux durables (acier, bois) de qualité et traités
 - › Support photos résistant aux intempéries et températures extrêmes
 - › Architecture contemporaine respectueuse et en dialogue avec l'urbanisme local traditionnel
- › Remarques
 - › Lieux d'implantation proposés

	IMPLANTATION	VUE SUR
1	près chapelle Engels	Vers route Tintange et Martelwee
2	Parking Frénes - église	Vers route de Tintange (maisons Mergel-Brassel)
3	Mur jardin Frénes Diringue	Vers centre et église
4	Chemin Scheid bout mur Pétillon	Vers église
5	Parking Frénes - église	Vers école et rue 2 lateries
6	?	Vers centre, église et Scheid
école	Poteau électrique entrée cour	École



Panneaux photo de Warnach

11

